

**Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire – FRDR10810 – Ruisseau le petit Grison**  
15/12/2020

<b>Type de masse d'eau</b>	ESU																
<b>Code masse d'eau</b>	FRDR10810																
<b>Nom masse d'eau</b>	Ruisseau le petit Grison																
<b>Station de la mesure ayant conduit au projet de zonage et code de la station de mesure</b>	Petit Grison à Beaumont-sur-Grosne (06041520) – P90 = 18,9 mg/l																
<b>Nombre de communes proposées au classement V1</b>	12																
<b>Liste des communes proposées au classement</b> (NB : indiquer avec « * » les communes proposées au titre d'une autre masse d'eau)	Beaumont-sur-Grosne, Étrigny, Gigny-sur-Saône, Jugy, Laives, Mancey, Marnay, Montceaux-Ragny, Nanton, Saint-Cyr, Sennecey-le-Grand, Vers																
<b>Type d'argumentaire</b> (NB : cocher la ou les cases concernées : <input checked="" type="checkbox"/> )	<input type="checkbox"/> Compartimentation de la masse d'eau souterraine pour circonscrire la zone contaminée  <input type="checkbox"/> Origine non agricole certaine de la pollution (pollution ponctuelle d'origine domestique, autre) – Origine : préciser l'origine ici.  <input type="checkbox"/> Absence de contamination par les nitrates d'origine agricole pour les secteurs dont l'occupation des sols est majoritairement urbaine, forestière ou avec une SAU très faible  <input checked="" type="checkbox"/> Autre : un P90 correspondant à un pic non représentatif de la qualité de la masse d'eau et légèrement supérieur au seuil																
<b>Communes dont le retrait du classement est proposé</b>	A compléter (facultatif) – NB : certaines communes peuvent rester classées au titre d'autres masses d'eau.																
<b>Argumentaire pour modifier le projet de classement soumis à concertation</b>	<p>Pour cette masse d'eau FRDR11086, le percentile 90 est très légèrement au-dessus du seuil avec une valeur de 18,9 mg/l. La teneur moyenne en nitrates de la campagne de référence est faible, égale à 9,1 mg/l.</p> <p>Sur l'ensemble du suivi des teneurs en nitrates, de 2014 à 2020, la teneur moyenne est faible, à 10,9 mg/l pour 76 analyses (source Naiades). Des pics sont observés depuis 2016. Les sécheresses estivales ont certainement accentué les pics de nitrates observés pendant ces derniers hivers.</p> <div data-bbox="560 1423 1393 1864" data-label="Figure"> <table border="1"> <caption>Approximate data points from the nitrate concentration graph</caption> <thead> <tr> <th>Date (30/01)</th> <th>Nitrate Concentration (mg/l)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2014</td><td>14</td></tr> <tr><td>2015</td><td>12</td></tr> <tr><td>2016</td><td>10</td></tr> <tr><td>2017</td><td>15</td></tr> <tr><td>2018</td><td>22</td></tr> <tr><td>2019</td><td>18</td></tr> <tr><td>2020</td><td>24</td></tr> </tbody> </table> </div> <p>Occupation du sol : 29,1 % de cultures, 25,4 % de prairies, 22 % de forêts (surface</p>	Date (30/01)	Nitrate Concentration (mg/l)	2014	14	2015	12	2016	10	2017	15	2018	22	2019	18	2020	24
Date (30/01)	Nitrate Concentration (mg/l)																
2014	14																
2015	12																
2016	10																
2017	15																
2018	22																
2019	18																
2020	24																

totale de 76,5%). Entre 2015 et 2019, les surfaces en prairies permanentes augmentent de 5 % et les surfaces en terres arables et en UGB baissent respectivement de 5 % et de 7 % (source DRAAF).

**Le déclassement de cette masse d'eau FRDR10810 est demandé en raison d'un percentile 90 tout juste supérieur au seuil - le contexte climatique ayant accentué ce pic hivernal 2018-2019 - et d'une évolution de l'occupation du sol et des UGB favorable.**

**Synthèse retenue par la DREAL de bassin**

Le bassin versant du Petit Grison est proposé au classement au regard de la valeur du P90 (18,9 mg/l) dépassant le seuil de 18 mg/l.

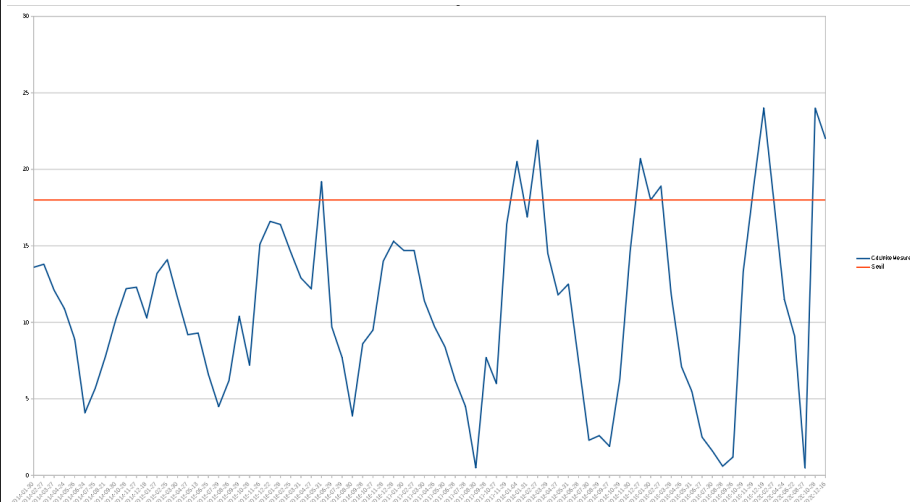
Il est rappelé que le code de l'environnement (art. R211-77) prévoit le classement des masses d'eau en prenant en compte la qualité du milieu uniquement et non en fonction de l'occupation des sols.

L'analyse des données disponibles montre un nombre relativement important de dépassements récents, observés presque toutes les années depuis 2016.

Au total une dizaine de dépassements sont observés :

- 3 dépassements sur 12 analyses durant la 7ème campagne,
- 3 dépassements observés entre janvier 2016 et septembre 2018 ;
- 3 dépassements postérieurs à la 7ème campagne

Même si les dépassement restent pour la plupart relativement légers, ils s'inscrivent dans une tendance à l'augmentation et apparaissent de plus en plus nombreux.



**Ces éléments justifient le classement de la masse d'eau FRDR10810 – Le ruisseau le Petit Grison et de l'ensemble des communes qui intersectent son bassin versant.**

**La proposition de classement de cette masse d'eau est donc maintenue.**